



ANNULATION COMPROMIS DE VENTE

Par **mulder2011**, le **01/04/2011** à **18:28**

Bonjour,

j'ai signé un compromis de vente pour réserver un terrain, courant mai 2010, avec un acompte de 500 €

la banque a refusé le crédit

actuellement je suis en situation délicate puisque l'agence immobilière me poursuit pour leur régler les 15%...

à savoir que j'ai un document de la banque, m'informant le refus de prêt pour un crédit achat terrain + construction.

je l'ai donné à l'agence, celle ci ne veut pas prendre en considération, puisqu'il est inscrit sur ce document que la banque refusait le prêt pour terrain et construction

l'agence m'a annoncé leur refus puisque celle-ci veule un document de la banque mentionnant le refus seulement pour le terrain...

cette agence me harcèle,

aujourd'hui, je ne souhaite plus acquérir ce terrain,

comment sortir de cette impasse ?

est ce que je peux récupérer l'acompte car je trouve l'agence injuste ?

merci pour vos réponses

Condition suspensive du PC ?